

## Compte-rendu du Conseil Municipal d'AUTECHAUX du Jeudi 20 Juin 2019

Étaient présents :

Jean-Yves BRUNELLA, Cyril BLANCHOT, Michel VALET, Jacqueline JEANNENOT, Claude GARNERET, Hervé JEANNENOT, Annie ANDRE, Séverine VOIDEY, Sophie LEPARLIER

Était absent excusé : Patrick AMIOTTE

Secrétaire de séance : Séverine VOIDEY

**Monsieur le Maire demande l'ajout d'une délibération : Départ en retraite de Michel ARMAND : accord à l'unanimité**

### 1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 16 mai 2019

### 2) Délibération n° 42/2019 : Décision Modificative

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal décide d'ouvrir les crédits modificatifs suivants afin de régler des pénalités pour le changement de photocopieur, celles-ci seront remboursées par la société COPIE REPRO, auprès de laquelle un nouveau contrat de location a été souscrit :

<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	
Débit 678	+ 3 800,00 €
Recettes	
Crédit 7788	+ 3 800,00 €

**Voix POUR : 9**

**Voix CONTRE : 0**

**Abstention : 0**

### 3) Délibération n° 43/2019 : Départ en retraite de Monsieur ARMAND Michel

Après exposé du Maire, Monsieur Michel ARMAND, employé communal depuis 8 années a fait valoir ses droits à la retraite. Le Conseil Municipal décide de lui offrir un bon d'achat d'un montant de 300 € en remerciement de son travail dans un magasin d'articles de pêches.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**Voix POUR : 9**

**Voix CONTRE : 0**

**Abstention : 0**

QUESTIONS DIVERSES

A- Une demande a été formulée par Monsieur PROST pour l'installer un distributeur de pizza sur le territoire communal. Une majorité de conseillers est pour le concept. Des modalités plus précises seront présentées au prochain conseil.

**B- Informations :**

- la porte du Cimetière va être rénovée. Présentation d'un devis
- une barrière sera placée pour fermer la cour de la Mairie
- le défibrillateur sera déplacé pour rester accessible. Présentation des devis d'un montant de 2 870 € + 6 976 € TTC pour le Cimetière et la Mairie.

C- Demande de Nadège CURTY pour une subvention pour sa fille Eva GIRARD qui se déplace à LA ROCHE SUR YON pour un concours de coiffure national.  
Après discussion, conformément à l'usage, la commune récompensera Eva si elle obtient le titre de meilleure apprentie.

Séance levée à 22 h 05